

# COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU HAUT-BEARN

## REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

### SÉANCE DU 09 NOVEMBRE 2017

Etaient Présents 53 titulaires, 3 suppléants, 6 conseillers ayant donné pouvoir

Titulaires : Paule BERGES, Guy BONPAS-BERNET, Etienne SERNA, David MIRANDE, Pierre CASABONNE, Michel NOUSSITOU, Bernard MORA, Jacques CAZAURANG, Henri BELLEGARDE, Yvonne COIG, Pierre CASAUX-BIC, Jean GASTOU, Jean CASABONNE, Michel BARRERE-MAZOUAT, Maryse ARTIGAU, Suzanne SAGE, Alain TEULADE, Elisabeth MEDARD, Anne VOELTZEL, Jean-Claude COSTE, Michel CONTOU-CARRERE, Jean-Michel IDOPE, France JAUBERT-BATAILLE, Jean LABORDE, Lydie CAMPELLO, Laurent KELLER, Aimé SOUMET, Bernard AURISSET, Sandrine HIRSCHINGER, Patrick MAUNAS, Françoise BESSONNEAU, Marc OXIBAR, Fabienne MENE-SAFFRANE, Daniel LACRAMPE, Dominique FOIX, Maylis DEL PIANTA, Denise MICHAUT, Michel ADAM, Henriette BONNET, Jean-Jacques DALL'ACQUA, Aracéli ETCHENIQUE, Valérie SARTOLOU, Bernard UTHURRY, Marylise GASTON, Anne BARBET, Pierre ARTIGUET, Elisabeth MIQUEU, Dominique LAGRAVE, Jean-Pierre TERUEL, Evelyne BALLIHAUT, Jean-Pierre CHOUROUT-POURTALET, Martine MIRANDE, Jacques MARQUEZE

Pouvoirs : André BERNOS à Jean-Pierre TERUEL  
Cédric LAPRUN à Aimé SOUMET  
Patrick MAUNAS à Paule BERGES  
Pierre-Félix CAUHAPE à Daniel LACRAMPE  
Jean-Etienne GAILLAT à Bernard UTHURRY  
Christophe GUERY à Michel ADAM

Suppléants : Pierre MIQUEU-LAHORGUE suppléant de Claude LACOUR  
Jean-Louis CAZENAVE suppléant de Michel LAUGA  
Marthe CLOT suppléante de Jean LASSALLE

Absents : Joseph LEES (excusé), Didier BAYENS, Alain CAMSUZOU (excusé), Marianne PAPAREMBORDE (excusée), Gérard LEPRETRE, Jacques NAYA, Gérard ROSENTHAL, Leila LE MOIGNIC-GOUSSIES (excusée), Pierre SERENA, Maïté POTIN, Didier CASTERES, André LABARTHE, David CORBIN (excusé), Aurélie GIRAUDON (excusée), Robert BAREILLE (excusé), Gérard BURS (excusé).

**RAPPORT N° 12-171109-URB-**

**PLAN LOCAL D'URBANISME DE SARRANCE  
REPRISE DE LA PROCEDURE D'ELABORATION**

REÇU

Le 17 NOV. 2017

SOUS - PREFECTURE  
OLORON Ste MARIE

M. MIRANDE précise que par délibération en date du 7 aout 2017, la commune de Sarrance a sollicité notre communauté de communes pour achever la procédure d'élaboration de son Plan Local d'Urbanisme.

L'état d'avancement du projet de PLU a atteint le stade du PADD et, à ce titre, entre dans les conditions de reprise des études, adoptées par votre assemblée par délibération en date du 13 avril.

Au terme d'un marché public conclu le 7 février 2013, la commune de Sarrance avait confié la prestation d'élaboration au groupement Urbactis (mandataire) et IDE Environnement, pour un montant forfaitaire de 35 525 € H.T. plus un montant de 3 600 € H.T. pour réalisation d'une étude spécifique au titre des articles L111-6 et suivants du code de l'urbanisme. A ce jour, environ 30 000 € ont été déjà réglés par la commune.

Il est proposé de signer un avenant au marché d'étude afin de le mener à son terme

Les crédits destinés au financement des dépenses afférentes, sont prévus au budget de l'exercice considéré (opération 155, imputation 209).

Où cet exposé

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité

- **AUTORISE LA POURSUITE** de la procédure d'élaboration du PLU de Sarrance selon l'article L159-9 du Code de l'Urbanisme ;
- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer l'ensemble des documents afférents à la l'élaboration du PLU de Sarrance ;
- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer l'avenant au marché d'étude conclu avec le groupement dont la société URBACTIS sise à Montauban est le mandataire.

Ainsi délibéré à OLORON STE MARIE, ledit jour 09 novembre 2017

Suivent les signatures

Affiché le 17.11.17



Le Président

Daniel LACRAMPE

